

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Pétition déposée à l'Assemblée nationale concernant l'obtention d'un délai pour permettre le développement de 80 places par le CPE Centre Pause Parents-Enfants de Verdun

Cher collègue,

Le 15 septembre 2021, la députée de Verdun déposait une pétition à l'Assemblée nationale concernant l'obtention d'un délai pour permettre le développement de 80 places par le CPE Centre Pause Parents-Enfants de Verdun (CPE).

Ces 80 places ont été octroyées dans le cadre de l'appel de projets ciblé lancé en 2018 par le ministère de la Famille afin d'accroître l'offre de places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance et ainsi répondre aux besoins des tout-petits et de leurs familles.

En vertu du Plan d'accélération de l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance lancé en 2019, chaque demandeur s'étant vu octroyer des places subventionnées dans le cadre des appels de projets 2011, 2013 et ciblé 2018 s'est engagé à concrétiser son projet de service de garde dans un délai maximal de 24 mois. La réduction du délai de réalisation vise à rendre accessibles plus rapidement des places subventionnées, là où les besoins sont importants et immédiats.

... 2

À ce stade-ci, le ministère de la Famille n'a pas l'intention de récupérer ces places subventionnées, souhaitant plutôt accompagner le CPE dans sa recherche d'un emplacement qui permettra d'offrir aux enfants un milieu de vie sain, sécuritaire et des services de garde éducatifs à l'enfance de la plus haute qualité.

Considérant les orientations gouvernementales visant à réaliser les places dans les meilleurs délais, différentes avenues pourront être explorées et le CPE bénéficiera du soutien plein et entier du ministère de la Famille dans le cadre ses démarches.

Je remercie la députée de l'opposition officielle de l'intérêt qu'elle démontre à l'égard des besoins des familles de Verdun et réitère notre plein engagement envers le développement du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et le bien-être des familles.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de la Famille,



Mathieu Lacombe